

Notre vieille amitié, l'intérêt si vif et si sincère que vous portez à la population du Nord-Ouest m'inspire l'obligation de vous faire connaître l'attitude que j'ai prise, l'opinion que j'ai formulée.

Naturellement cette lettre n'est pas pour le public, néanmoins si plus tard ceux à qui j'ai exprimé mon opinion devaient avoir à souffrir parce qu'ils ont accepté ma manière de voir, je vous autorise à leur communiquer cette lettre et je les autorise, eux, à s'en servir pour leur propre justification.

Quarante années de dévouement à la cause des Sauvages et des Métis, toute une existence usée dans leurs intérêts me donnent la certitude que je suis incapable de sacrifier ces mêmes intérêts ou de faire quoi que ce soit qui, dans mes convictions les plus intimes, n'est pas à leur avantage.

Que ceux qui ne pensent pas comme nous fassent quelque chose de ce que nous avons fait, et alors, mais alors seulement, ils auront le droit de s'étonner de l'attitude que je viens d'indiquer.

J'irai vous faire visite dans quelques jours, cher Seigneur et ami. Alors nous épancherons nos cœurs l'un dans l'autre sur tout ce qui nous concerne et nous intéresse. Qui aurait dit il y a quarante ans, quand à pareille époque nous faisons nos préparatifs de départ pour l'Île à la Crosse ; qui aurait dit que nous verrions ce que nous avons vu depuis ? Que nous éprouverions ce qui nous a si cruellement éprouvés ? Acceptons de la divine Providence tout ce qu'elle nous ménage. Pardonnons aux hommes toutes les peines qu'ils nous infligent. Étroitement unis dans l'affliction comme dans la prospérité, prions l'un pour l'autre afin de nous préparer aux joies qui ne connaissent pas de mélange.

Votre ami sincère et dévoué,

(Signé) † ALEX., Arch. de
St-Boniface, O. M. I.

Pour copie véritable,

† ALEX., Arch. de
St-Boniface, O. M. I.

Quelques Electeurs du Comté.